

Bruxelles, le 17 juillet 2008

## **Assistance en faveur du Liban: la Commission honore son engagement**

***En 2008, la Commission européenne octroiera une aide totale d'un montant de 42 millions d'euros au Liban au titre de la politique européenne de voisinage. Les secteurs clés de l'aide sont le développement du secteur privé, le développement local dans le nord du Liban et la modernisation du système judiciaire.***

Mme Benita Ferrero-Waldner, membre de la Commission chargé des relations extérieures et de la politique européenne de voisinage, s'est exprimée en ces termes: "*Après la conclusion de l'accord de Doha et la formation d'un gouvernement, le Liban est confronté à un ensemble de défis allant des réformes politiques dans le cadre de la préparation des élections de l'année prochaine au rétablissement de la confiance de la population libanaise dans le gouvernement et l'administration, en passant par la relance de l'économie. Je n'ai cessé de souligner le fait que nous continuerons d'épauler le gouvernement libanais dans ces moments difficiles. L'amélioration de l'État de droit, le renforcement du secteur privé et la reconstruction à entreprendre dans la zone de Nahr el-Bared dans le nord du Liban contribueront à la stabilisation politique et économique du pays.*"

Les trois priorités du programme d'action 2008 sont exposées ci-après:

1. le renforcement de la compétitivité du secteur privé (14 millions d'euros) vise à promouvoir le développement de services et d'instruments financiers en faveur des entreprises en mettant l'accent sur l'innovation et sur la poursuite de l'amélioration du système national de gestion de la qualité;
2. le soutien au développement local à entreprendre dans le nord du Liban (18 millions d'euros) concernera les zones les plus défavorisées du pays et assurera le développement durable, notamment dans le secteur agricole. La participation active de la population locale jouera un rôle important dans la mise en oeuvre de ce projet dans la mesure où celui-ci cherche à atténuer les conséquences économiques du conflit armé qui a frappé le camp de réfugiés de Nahr el-Bared et ses alentours;
3. la modernisation du système judiciaire libanais (10 millions d'euros) a pour objectif d'améliorer le traitement des affaires judiciaires en accentuant le recours aux technologies de l'information. En outre, le projet fournira à l'Institut de justice les moyens de dispenser des formations aux juges.

### **Contexte**

Dans le cadre de la politique européenne de voisinage, le volume de l'assistance en faveur du Liban sera de 187 millions d'euros pour la période 2007-2010. Au titre du programme d'action annuel de 2007, le Liban s'est vu allouer une aide de 50 millions d'euros dans les secteurs suivants: redressement économique, réformes politiques, accès au financement, opérations de déminage et d'enlèvement des engins non explosés, éducation pour les réfugiés au Liban.

Cette aide englobe une subvention de 15 millions d'euros de la Commission européenne liée à un prêt global de 100 millions d'euros octroyé par la Banque européenne d'investissement en faveur des petites et moyennes entreprises touchées directement ou indirectement par le conflit. La Communauté européenne a également attribué une aide supplémentaire au moyen d'autres instruments communautaires. 4,7 millions d'euros d'aide humanitaire immédiate ont été déboursés pour les victimes du conflit qui a sévi dans le camp de réfugiés de Nahr el-Bared et ses alentours. Au titre de l'instrument de stabilité, un financement a été alloué pour la reconstruction du camp (6,8 millions d'euros) et pour un projet pilote de gestion frontalière dans le nord du Liban (2 millions d'euros). Il portait également sur l'amélioration des techniques d'enquête pénale (0,4 million d'euros).

**Pour de plus amples informations sur les relations UE-Liban, veuillez consulter le site suivant:**

[http://ec.europa.eu/external\\_relations/lebanon/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/external_relations/lebanon/index_fr.htm)